



Dijon, mercredi 3 juin 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/02375

Pris en application :

Code des transports

Risque pour la sécurité publique (lutte contre le COVID-19)**Reprise des activités touristiques et de plaisance****Simple information (Mesures de précaution à destination des usagers)**

- **à partir du 02/06/2020 à 09:00**
 - o **Direction territoriale Centre-Bourgogne**

Commentaire :

Dans le cadre des mesures gouvernementales contre le COVID-19, et suite à la publication du **décret n° 2020-663 du 31 mai 2020**, mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la reprise de la navigation touristique et de plaisance sur toutes les voies d'eau de la DT CB, dans les conditions précisées sur le site de VNF (www.vnf.fr).

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont invités à respecter les mesures de précautions décrites dans le document joint au présent avis lors de leur passage aux écluses gérées par la DT Centre-Bourgogne de VNF. Ces mesures viennent en complément des prescriptions contenues dans le code des transports, RGP et RPP en vigueur.

Les conditions de navigation pouvant toutefois évoluer, il est recommandé de consulter régulièrement les avis à la batellerie. Les conditions de fin de chômage et passage à la demande ont notamment été diffusées la semaine dernière.

INFORMATION :Service à contacter : dt.centrebourgogne@vnf.fr**Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)****Service(s) à contacter :**Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX
Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Adjoint(e)
Signé

Christelle BERNES CABANNE